Ouvrier.ère qualifié.e en horticulture

- Secteur : Agronomie
- Sous-secteur : Horticulture et jardins
- Degré :

  Degré supérieur

- Forme d'enseignement : Professionnelle
- Organisé en : Plein exercice

Partager via Facebook Envoyer via mail

En tant qu'ouvrier qualifié en horticulture, tu devras développer les compétences suivantes au cours de ta formation :

- Maîtriser les gestes techniques propres aux interventions sur les végétaux
- Avoir une bonne connaissance de la physiologie des plantes et de la nomenclature
- Assumer ta formation permanente
- T'intégrer dans le milieu professionnel
- Avoir le sens de l'observation permanente
- Pouvoir réagir, par raisonnement et utilisation de tes acquis face à une situation ou un problème

Les métiers

Horticulteur.rice

Les écoles

Athénée Royal d'Izel
Institut Saint-Joseph (Carlsbourg)
Mis à jour le:
03/03/2023